

Les sept dimanches de saint Joseph

Dimanche 4 février débute la série des «sept dimanches de saint Joseph», en vue de la fête du saint Patriarche, le 19 mars. Nous vous proposons quelques textes pour vous aider à mieux connaître «Joseph, le silencieux».

02/02/2007

La fête de saint Joseph se répandit surtout au 15ème siècle, grâce notamment à sainte Thérèse d'Avila. Le pape Grégoire XV l'a inscrite au

calendrier de toute l'Église en 1621. Depuis 1962, saint Joseph est nommé dans la Prière eucharistique I (appelée canon romain).

Une ancienne coutume de l'Église encourage les fidèles à fréquenter le père nourricier de Jésus de façon plus assidue au cours des sept dimanches qui précèdent sa fête. Ceci afin de considérer des aspects souvent méconnus de celui qui est *Patron de l'Église universelle* (1870) ou encore *Patron des travailleurs* (1889).

Benoît XVI : Laissons-nous 'contaminer' par le silence de saint Joseph (dimanche 18 décembre 2005) *Le silence de saint Joseph* ne manifeste pas « un vide intérieur » mais au contraire « la plénitude de la foi qu'il porte dans le cœur et qui guide chacune de ses pensées et chacune de ses actions », a déclaré Benoît XVI.

« *Laissons-nous « contaminer » par le silence de saint Joseph, Nous en avons tant besoin, dans un monde souvent trop bruyant, qui ne favorise pas le recueillement et l'écoute de la voix de Dieu. Le pape a proposé aux fidèles d'établir une sorte de « conversation spirituelle avec saint Joseph, afin qu'il nous aide à vivre en plénitude ce grand mystère de la foi* ».

« *Un silence grâce auquel Joseph , à l'unisson avec Marie, conserve la parole de Dieu, découverte à travers les Saintes Ecritures, en la confrontant continuellement avec les événements de la vie de Jésus ; un silence tissé de prière constante, de prière de bénédiction du Seigneur, d'adoration de sa sainte volonté et d'abandon sans réserve à sa providence* ».

« *Il n'est pas exagéré de penser que c'est de son « père » Joseph que Jésus*

a appris - sur le plan humain - cette robuste intériorité, prémisse de la justice authentique, la « justice supérieure », qu'un jour Il enseignera à ses disciples », a précisé le pape.

Jean Paul II : introduction à l'exhortation apostolique « Redemptoris Custos »

En ce centenaire de la publication de l'encyclique *Quamquam pluries* du pape Léon XIII et dans la ligne de la vénération multiséculaire pour saint Joseph, je désire proposer à votre méditation, chers Frères et Soeurs, quelques réflexions sur celui à qui Dieu « confia la garde de ses trésors les plus précieux ». C'est avec joie que j'accomplis ce devoir pastoral afin que grandissent en tous la dévotion envers le Patron de l'Église universelle et l'amour pour le Rédempteur qu'il a servi de façon exemplaire.

Ainsi, non seulement le peuple chrétien tout entier recourra avec plus de ferveur à saint Joseph et invoquera avec confiance son patronage, mais il aura toujours sous les yeux sa manière humble et sage de servir et de « participer » à l'économie du salut.

J'estime en effet qu'une réflexion renouvelée sur la participation de l'Epoux de Marie au mystère divin permettra à l'Eglise, en marche vers l'avenir avec toute l'humanité, de retrouver sans cesse son identité dans le cadre du dessein rédempteur, *qui a son fondement dans le mystère de l'Incarnation.*

Joseph de Nazareth a précisément « participé » à ce mystère plus qu'aucune autre personne en dehors de Marie, la Mère du Verbe incarné. Il y a participé avec elle, entraîne dans la réalité du même événement salvifique, et il a été le dépositaire du

même amour, par la puissance duquel le Père éternel « nous a prédestinés à être pour lui des fils adoptifs par Jésus Christ » (*Ep* 1, 5).

Saint Josémaria : Dans l'atelier de Joseph

Sans aucun doute, Joseph, grâce à un travail soigné, tirait d'embarras bien des gens. Son travail professionnel avait pour but de servir et de rendre la vie agréable aux autres familles du village; il s'accompagnait d'un sourire, d'un mot aimable, d'un commentaire, fait comme en passant, mais qui rendait la foi et la joie à ceux qui étaient sur le point de les perdre.

Parfois, quand il s'agissait de personnes plus pauvres que lui, Joseph devait accepter pour salaire quelque chose de peu de valeur, qui pût laisser aux autres la satisfaction de penser qu'ils l'avaient payé. Joseph devait demander,

normalement, ce qui était raisonnable, ni plus ni moins; il devait savoir exiger ce qui, en justice, lui était dû, car être fidèle à Dieu ne suppose pas de renoncer à des droits qui sont en réalité des devoirs: Joseph devait demander ce qui lui revenait, car c'était du fruit de ce travail qu'il nourrissait la famille que Dieu lui avait confiée. (Quand le Christ passe, 51-52)

Bibliographie :

- Exhortation Apostolique « Redemptoris Custos », Jean Paul II
- Les éditions le Laurier, <https://www.laurier.fr> proposent également un cahier de l'abbé Roger Pallais intitulé « Les sept dimanches de saint Joseph »
- Les silences de saint Joseph, par Michel Gasnier (OP), éditions le Laurier

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-ca/article/les-sept-
dimanches-de-saint-joseph/](https://opusdei.org/fr-ca/article/les-sept-dimanches-de-saint-joseph/) (01/04/2026)